

Le rapport d'évaluation du BIE sur les réserves internationales à l'ordre du jour du Conseil d'administration

Le rapport d'évaluation du BIE intitulé Réserves internationales : avis du FMI et perspectives des pays a été soumis au Conseil d'administration le 5 août 2012. L'objet de cette évaluation est l'attention portée par le FMI, à partir de 2009, au risque que pose l'accumulation de réserves pour le système monétaire international mais aussi à l'option qu'elle représente pour remédier aux déséquilibres mondiaux. L'évaluation fait état de l'opinion des autorités des pays au sujet de cette focalisation sur les réserves et de son effet sur l'attention accordée par le FMI à d'autres développements au sein du système monétaire international. Le BIE passe en outre

en revue les évaluations et examens par le FMI des réserves internationales dans le cadre de la surveillance bilatérale, cherchant notamment à déterminer s'il y est tenu suffisamment compte de la situation particulière de chaque pays. À cet égard, le BIE examine la nouvelle métrique établie par le FMI afin d'évaluer l'adéquation des réserves et ce qu'en pensent les autorités des pays membres.

Le rapport sera examiné par le Conseil puis diffusé, ainsi que les réponses de la Direction et des services du FMI, en même temps que le résumé des discussions du Conseil.

À la recherche de nouveaux sujets d'évaluation

Après de vastes consultations, le Directeur du BIE a communiqué aux administrateurs une liste de sujets d'évaluation potentiels pour le moyen terme, qui relèvent de cinq catégories : gestion des crises; surveillance et conception des programmes; gestion des données et projections; conseils sur des questions et circonstances

spécifiques; et partenariats et gouvernance. La liste a en outre été affichée sur le site du BIE afin de solliciter des commentaires de la part du public. Le Conseil se penchera sur la liste après l'Assemblée annuelle. Sur la base de ces consultations, le Directeur du BIE décidera des sujets des deux ou trois prochaines évaluations.



Participants à un séminaire du BIE en septembre. De gauche à droite : Biagio Bossone, ex-Président de la Banque centrale de la République de Saint-Marin; Alberto Carrasquilla, ancien Ministre des finances de la Colombie; Peter Gakunu, ancien Administrateur du FMI; et Shyamala Gopinath, ancienne Gouverneur adjoint de la Banque Centrale Indienne.

Deux évaluations à leur stade final

Le rapport d'évaluation du BIE sur « Le rôle du FMI en tant que conseiller de confiance » sera soumis à l'examen du Conseil d'administration après l'Assemblée annuelle. L'évaluation consiste à déterminer si et dans quelles circonstances le FMI est considéré comme un conseiller de confiance et se concentre sur la période écoulée depuis le début de la crise mondiale (2007). La demande de conseils au FMI ainsi que les pratiques et incitations internes pouvant influencer sur le fonctionnement du FMI dans son rôle de conseiller de confiance y sont passées en revue.

Les travaux du BIE sur « Une évaluation des systèmes d'autoévaluation du FMI » approchent de leur terme. Le BIE examine ici comment le FMI tire les enseignements de son expérience. Le BIE compte soumettre le rapport d'évaluation au Conseil d'administration au début de l'année 2013.

La deuxième évaluation externe est en cours

La deuxième évaluation externe du BIE est en cours de réalisation. Le Conseil a approuvé les termes de référence et nommé un groupe d'évaluateurs :

José Antonio Ocampo, Président; Stephen Pickford; et Cyrus Rustomjee. Le groupe a tenu sa première série de discussions à Washington les 2 et 3 août.

Suivi des Évaluations Passées

En vue de tracer la voie à suivre pour appliquer les recommandations du BIE avalisées par le Conseil d'administration, les services et la direction du FMI préparent des plans-cadre de mise en œuvre (PCM) à soumettre à l'approbation du Conseil. Deux plans de ce type ont été examinés ces six derniers mois et sont traités ci-après. En outre, les services du FMI ont préparé un cinquième Rapport de suivi périodique sur l'état d'exécution des PCM suite aux recommandations du BIE avalisées par le Conseil, lequel sera examiné par le Comité d'évaluation du Conseil à une date encore indéterminée.

Évaluation sur la crise financière et économique

L'examen du PCM pour l'évaluation par le BIE de la *Surveillance du FMI en 2004-07 : évaluation de la période qui a précédé la crise financière et économique* a été différé afin de permettre la conclusion de l'examen triennal de la surveillance de 2011. Le Comité d'évaluation du Conseil a étudié le PCM proposé en janvier 2012. Les administrateurs ont alors souligné que d'autres mesures s'imposaient face aux conclusions de l'évaluation et exprimé le désir d'obtenir davantage d'informations sur la vision stratégique de la Direction au regard des réformes internes. Ils ont appelé à un débat sur la question par l'ensemble du Conseil.

Le Conseil a examiné le PCM, ainsi qu'une déclaration de la Directrice générale, le 12 mai. Au cours des débats, les administrateurs ont souligné la nécessité d'adopter une approche exhaustive à long terme pour remédier aux déficiences mises en lumière par le rapport du BIE. Ils ont conclu que, ensemble, le PCM et le plan d'action pour l'examen triennal de la surveillance devraient aider à renforcer l'efficacité de la surveillance du

FMI. Les administrateurs ont en outre salué le programme de la Directrice générale qui vise à mettre fin à la culture du cloisonnement et à promouvoir l'expression de points de vue différents, de même que la franchise. Les administrateurs ont encouragé la Direction et les services du FMI à continuer de progresser dans la voie tracée et, le cas échéant, à faire intervenir le Conseil dans le processus.

Les administrateurs ont souligné qu'il importe de suivre et de vérifier les progrès des réformes dans le cadre des

Rapports de suivi périodique futurs. Ils ont fait observer que la modification de la culture de l'institution est un processus long et continu et attendent avec intérêt le réexamen de cette question dans un an. Par ailleurs, la Directrice générale a reconnu les doutes de certains administrateurs sur les étapes en cours ou proposées, qui, selon eux, risquent de demeurer insuffisantes pour remédier entièrement aux préoccupations actuelles ou à des problèmes plus fondamentaux — notamment les réformes de la gouvernance. Elle s'est engagée à assurer le suivi des progrès réalisés et l'adaptation de l'institution au fil du temps.

Le PCM et un résumé des discussions du Conseil figurent sur le site du FMI.

Évaluation des études

Le Conseil s'est penché sur l'évaluation par le BIE des *Études du FMI : pertinence et usage* le 13 juin 2011. Les administrateurs ont alors souscrit à la conclusion du BIE qu'il est possible d'améliorer encore la pertinence et la qualité technique des études du FMI et que celles-ci sont en partie perçues comme un moyen de transmettre un message. Le Comité d'évaluation du Conseil



Participants à un séminaire du BIE en juin 2012. De gauche à droite : Shinji Takagi, Université d'Osaka; Karen Johnson, ancienne Directrice de la Division Finance internationale au sein du Conseil d'administration de la Réserve Fédérale des États-Unis; Jose De Gregorio, ancien Gouverneur de la Banque centrale du Chili; et Jeffrey Frankel, Professeur à l'Université de Harvard

a examiné le PCM pour cette évaluation le 11 septembre 2012. Le PCM comporte un examen stratégique des études au bout de 18 mois. Il inclut en outre des mesures visant à accélérer les consultations avec les autorités et à assurer l'application par tous les départements de pratiques optimales d'évaluation de la qualité. Le PCM se fonde sur la récente déclaration des valeurs sur le lieu de travail pour aider à promouvoir l'ouverture à des perspectives différentes en matière d'études.

Les défis du processus de suivi

Des préoccupations subsistent quant au suivi des évaluations du BIE. Ce dernier estime que le système de suivi doit fournir une documentation exacte sur les enseignements acquis et les recommandations avalisées par le Conseil, une présentation claire des mesures mises en œuvre, directement liées aux objectifs fixés par le Conseil et des mécanismes permettant d'assurer le suivi des résultats et d'engager des mesures correctives en cas de déficiences au niveau de la mise en œuvre.

Périscope

Le BIE a présenté les résultats de l'évaluation des *Études du FMI — Pertinence et usage* au Trésor australien, à Canberra, et à la Banque Centrale, à Sydney; à la Banque du Japon et à l'Institut de la Banque asiatique de développement, à Tokyo; à la Banque Centrale de Chine, à Pékin, et à l'Autorité monétaire de Hong Kong.

Le BIE diffusera ultérieurement, cette année, un volume décrivant l'expérience du FMI en matière d'évaluation indépendante au cours des 10 dernières années, y compris les délibérations

de la conférence tenue en décembre 2011 pour marquer le dixième anniversaire du BIE, et plusieurs rapports d'autoévaluation passant en revue son histoire, sa nature et l'usage fait de ses rapports, ainsi que ses recommandations avalisées par le Conseil.



Shakour Shaalan, Doyen du Conseil, Moises Schwartz, Directeur du BIE, Christine Lagarde, Directrice générale, et Moeketsi Majoro, Président du Comité d'évaluation du Conseil, à la conférence marquant le dixième anniversaire du BIE.